

PARCE QUE VOTRE MOBILITÉ EST ESSENTIELLE...

SNCF, Keolis et les Autorités Organisatrices de Transports s'attachent chaque jour à faire progresser l'accessibilité des transports urbains et ferroviaires.

POUR FLUIDIFIER TOUJOURS PLUS VOTRE VOYAGE, y compris entre différentes agglomérations, SNCF et Keolis innovent et expérimentent ACCÈS SYNCHRO pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Ce service est rendu possible grâce au travail de coordination avec les agglomérations pionnières de Lille, Lyon et Rennes⁽¹⁾⁽²⁾ et leurs services de transport : Handipole, Optibus et Handistar.

Handipole 

 OPTIBUS

 HANDISTAR
RENNES METROPOLE

Un contact unique pour organiser l'ensemble de votre déplacement entre Lille, Lyon et Rennes.

ACCÈS SYNCHRO, c'est l'organisation de l'ensemble de votre voyage, sans coût supplémentaire, de votre lieu de départ jusqu'à votre gare d'arrivée puis jusqu'à votre adresse de destination⁽²⁾.

GRÂCE À UN PARTENARIAT entre Handipole, Optibus, Handistar et SNCF, une prise en charge sans rupture est proposée :

- **Depuis votre lieu de départ** jusqu'à la gare,
- **de la gare** jusqu'à votre place dans le train,
- **du train** à la gare d'arrivée,
- **et enfin de la gare d'arrivée** jusqu'au lieu où vous vous rendez⁽²⁾.



En cas de difficulté lors de votre voyage, vous disposez d'une **ligne d'urgence accessibilité ACCÈS SYNCHRO** : **0 890 710 710** puis **touche 2** (0,15 € TTC la minute hors coût éventuel lié à l'opérateur) ou par SMS : **0 610 640 650** (numéro non surtaxé).



LE SERVICE ACCÈS SYNCHRO COMPREND :

LA RÉSERVATION de la prestation d'accueil en gare et d'accompagnement jusqu'au train et la réservation de la prestation de transport de votre lieu de départ à la gare et de la gare à votre lieu d'arrivée sur les services de transport pour personnes à mobilité réduite des agglomérations Lilloise, Lyonnaise et Rennaise⁽²⁾.

LA PRISE EN CHARGE⁽²⁾ à partir du lieu de votre choix, situé dans l'agglomération où vous êtes inscrit.

LE PORT gratuit d'un bagage de moins de 15 kg.

LA LIGNE D'URGENCE ACCESSIBILITE

ouverte de 7h à 22h, 7 jours sur 7, au 0 890 710 710, touche 2 (0,15 € TTC la minute hors coût éventuel lié à l'opérateur) ou par SMS : 0 610 640 650 (numéro non surtaxé).

Le jour de votre déplacement, vous devrez être prêt 10 minutes avant l'arrivée du véhicule, sur le lieu de rendez-vous et arriver en gare 30 minutes avant le départ du train.

→ POUR RÉSERVER

Dans un délai de 90 jours à 2 jours avant votre déplacement, contactez le service ACCÈS SYNCHRO :

PAR TÉLÉPHONE, de 9h à 19h, 7 jours sur 7
0 890 710 710 (0,15 € TTC la minute hors coût éventuel lié à l'opérateur)

PAR COURRIEL
acces-synchro@sncf.fr

→ UN SEUL CONTACT

ACCÈS SYNCHRO organise l'ensemble de votre voyage :

➤ **Les réservations de vos billets de TGV directs⁽³⁾** aller et/ou retour entre les villes de Lille, Lyon et Rennes.

➤ **Les réservations de votre déplacement** en véhicules adaptés aux personnes à mobilité réduite⁽⁴⁾ jusqu'à la gare de départ et/ou depuis la gare d'arrivée.

➤ **L'accueil et l'accompagnement en gare** jusqu'à et depuis la place dans le train, au départ et à l'arrivée.

➤ **La confirmation de la réservation** de votre voyage et services dédiés associés, envoyée par courrier ou courriel et récapitulant les conditions de votre prise en charge.

➤ **L'échange et l'annulation de votre voyage** aux conditions souscrites.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU SERVICE ACCÈS SYNCHRO ?

Toute personne inscrite au service de transport pour personnes à mobilité réduite des agglomérations de Lille, Lyon ou Rennes.

Les conditions de prise en charge et d'accès⁽²⁾ sont celles des transports de personnes à mobilité réduite de chacune des agglomérations. Le service ACCÈS SYNCHRO vous renseigne sur ces conditions.

(1) Ces agglomérations offrant un excellent niveau d'accessibilité, vous pouvez choisir d'emprunter le réseau de transport urbain accessible à l'aller ou au retour et n'effectuer qu'une partie de votre voyage en accompagnement.

(2) Les trois agglomérations ont leurs propres conditions de prise en charge. Elles ont aussi leurs propres conditions d'accès à leur service de transport en véhicule adapté, sous réserve qu'elles répondent également aux conditions d'accès du service d'accueil et d'accompagnement SNCF.

(3) Les conditions tarifaires et d'après-vente sont celles appliquées sur le réseau SNCF. Toute modification sur le billet de train entraîne l'annulation du service ACCÈS SYNCHRO.

(4) Les conditions tarifaires et d'après-vente sont celles appliquées sur le réseau de transports urbains pour personnes à mobilité réduite des agglomérations de Lille, Lyon ou Rennes.

Le service ACCÈS SYNCHRO est une expérimentation en partenariat avec les agglomérations de Lille, Lyon et Rennes.

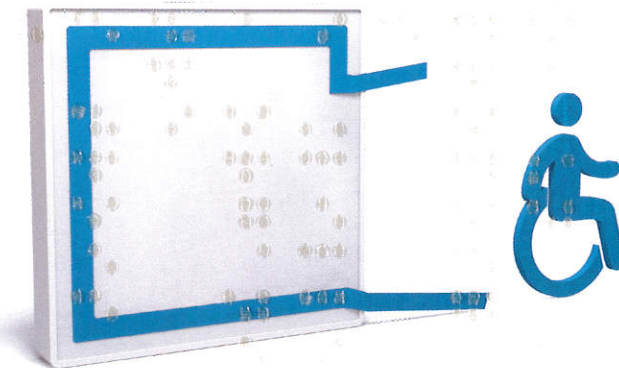


SERVICE
ACCÈS SYNCHRO
0 890 710 710



COMPTEZ SUR NOUS POUR FACILITER VOTRE MOBILITÉ.

Entre Lille, Lyon et Rennes, découvrez ACCÈS SYNCHRO, le nouveau service pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite qui vous emmène de chez vous à la destination de votre choix.



SNCF - RCS Paris B 552 049 447 - Crédit Photo : SNCF - DAVH - S.BARDIN - J.J.ANGELO - KEOLIS. MOON

